

# Démocratie, Gouvernance, Egalités

## VIVRE ENSEMBLE

### Une société interculturelle

#### État des lieux et horizon politique

##### Etat des lieux

Les études<sup>1</sup> montrent que, à niveau égal de formation, les personnes étrangères ou d'origine étrangère sont plus touchées par le chômage ou se retrouvent dans des emplois de mauvaise qualité (temps partiel, surqualification, etc.)<sup>2</sup>. Tout le monde s'accorde par ailleurs à dire que l'emploi est le meilleur chemin d'une intégration réussie, au bénéfice à la fois de la société d'accueil et de la personne étrangère ou d'origine étrangère. De plus, outre l'importance de l'épanouissement personnel via le travail, avoir un emploi est crucial aussi dans le cadre de la réduction de la pauvreté, de la contribution à l'économie et à la sécurité sociale et enfin à la cohésion sociale. Le regard que porte la société d'accueil sur les personnes qui arrivent est fortement influencé par le fait d'avoir un emploi ou non.

Mais il n'y a pas que dans l'accès à un emploi que les discriminations existent : logement, formations, accès à l'information, culture, etc. sont aussi des domaines où l'on constate de nombreux freins pour les personnes étrangères ou d'origine étrangère.

Les phénomènes de discriminations diverses, de stigmatisation de groupes spécifiques, peuvent avoir pour effet que les minorités ethniques, religieuses, culturelles, etc. qui se sentent exclues et/ou qui sont exclues de la société « majoritaire », ne peuvent participer pleinement à la construction d'une société émancipatrice. Le repli sur soi, sur son groupe d'appartenance première, paraît alors souvent inévitable pour certains.

Toutefois, le dynamisme des associations et de nombreuses personnes issues de l'immigration prouvent qu'il y a une véritable volonté de ne pas s'enfermer dans un rôle victimaire et de travailler pour la défense de l'égalité de droits et la lutte contre toutes les formes de discriminations.

Ce travail doit être encouragé par le monde politique qui se réclame de l'antiracisme. Quasi tous les pays de l'Union européenne ont désormais des députés issus de l'extrême droite et la crise sociale et économique que nous connaissons a amplifié ce phénomène. Ces partis souvent ouvertement racistes mais aussi plusieurs partis conservateurs reprennent désormais tant les discours que les thèmes de l'extrême droite la plus dure. La propagation de ces idées, malgré des législations nationales, européennes et internationales qui visent à lutter contre le racisme, se transforment en comportements, insultes et actes violents. Dans presque tous les pays européens, le nombre de ces délits est en hausse<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir notamment la synthèse qu'en fait l'IWEPS dans son Étude sur la « discrimination en Belgique et en Wallonie : analyse des positions sur le marché du travail selon le genre et la nationalité », IWEPS, Janvier 2013.

<sup>2</sup> Pour les femmes étrangères ou d'origine étrangère (turques et marocaines principalement), le taux de chômage est encore plus élevé. Le taux des Belges « autochtones » et des Européennes était de 18 %. Dans le cas des Marocaines et des Turques le pourcentage des jeunes sans emploi atteignait 40 % (Vertommen, « Ethnical topography of the Belgian labour market. Employment, gender, age and ethnicity », ULB, KUL, FRB, 2006).

<sup>3</sup> « Les droits fondamentaux : défis et réussites en 2012 », Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2012.

## L'horizon politique d'Ecolo

Ecolo réaffirme sa volonté de relever le défi de l'interculturalité<sup>4</sup>, de reconnaître et de valoriser la diversité des cultures et des modes de vie. Il ne s'agit pas de favoriser le développement séparé des cultures et les politiques qui y mènent. Il s'agit d'assurer la participation de chacune et de chacun à la construction de la société.

L'une des conditions essentielles à l'existence même de cette société et de la démocratie, c'est le respect par chacun et par l'État du socle que représentent la Déclaration universelle des Droits de l'Homme - entre autres les libertés fondamentales et l'égalité femme-homme - et le respect du principe de la stricte séparation entre l'État et toute croyance, qu'elle soit religieuse ou non. Il faut, dans ce cadre, permettre l'organisation des cultes de manière égalitaire et sans l'influence des pays d'origine.

A l'heure où d'aucun réaffirme ses valeurs pour en exclure l'autre, il nous faut aussi réaffirmer les nôtres.

Ecolo promeut l'autonomie des individus tout en l'inscrivant résolument dans une dimension collective. L'autonomie est le pouvoir de définir ses valeurs et de choisir son mode de vie. Mais nous voulons favoriser le vivre ensemble, c'est-à-dire la construction d'un monde commun, à partir des relations entre individus différents et égaux. Il n'y a pas d'individu sans société, comme il n'y a pas de société sans individus. La reconnaissance des individus dans leur singularité permet à chacun de se sentir entendu, compris dans ses complexités, ses multiples facettes et différences et, par conséquent, rend le dialogue possible et constructif.

Sur le plan collectif, cette reconnaissance recouvre une série d'aspects symboliques : accès à la prise de parole publique, représentation équilibrée des différentes composantes de la société, droit de vivre dans l'espace public sa singularité et son identité.

Une société ouverte, inclusive, où tout le monde et chacun s'enrichit des différences et des complémentarités des autres : tel est l'objectif des écologistes. Pour y parvenir, nous sommes persuadés que la rencontre et le dialogue sont les meilleurs outils. Un dialogue où toutes et tous s'accordent sur les valeurs fondamentales du vivre ensemble et de la démocratie.

Sans naïveté et conscients de l'ampleur des défis à relever, nous savons que le dialogue, la rencontre, la fraternité ne sont pas donnés. Qu'il s'agit bien souvent d'un défi à cette facilité irresponsable qui consiste à alimenter la peur de l'autre et les instincts du repli et de la méfiance. En faisant le pari de l'inclusion, nous prenons le parti de la fidélité à nos valeurs et à nos combats, le parti du courage et de la responsabilité.

Les leviers politiques pour permettre à chacun de trouver sa place dans nos sociétés et faciliter ensuite la rencontre avec l'autre sont nombreux : l'émancipation par l'éducation et l'école, l'accès à un emploi décent, l'accès au logement, le partage et l'accès à la culture, etc.<sup>5</sup> Ils sont la base de tout travail de lutte contre le rejet de l'autre et le repli sur soi. Tous ces aspects doivent donc être prioritaires lorsqu'il s'agit de démontrer que chacun peut trouver sa place dans notre société.

Ecolo estime que c'est aussi en favorisant la dynamique associative, riche, plurielle que le travail de reconnaissance de la diversité doit être mené. Cela demande une coordination transversale entre les divers acteurs et un financement adapté, afin que le monde associatif communautaire (et non « communautariste » !) puisse exister. Cela permet aussi d'offrir au pouvoir politique des interlocuteurs reconnus et légitimes et de faire une vraie place à l'altérité afin de créer, ensemble, un projet commun.

Travailler pour une société ouverte, inclusive, qui s'enrichit des complémentarités, cela passe aussi par un accès à l'égalité des droits pour chaque femme et homme vivant dans notre société. Le respect de l'égalité de chacun, des libertés fondamentales et de la non-discrimination sont les

---

<sup>4</sup> L'interculturalité étant la rencontre de plusieurs cultures. Au contraire, la multiculturalité présuppose qu'il existe plusieurs cultures mais celles-ci ne se côtoient pas automatiquement.

<sup>5</sup> Pour en savoir plus, voir les différents chapitres thématiques.

prérequis de toute communauté qui veut organiser le vivre ensemble de manière positive. Les différentes formes de racisme doivent donc être combattues.

**Les lignes de force du projet d'Ecolo** pour une société interculturelle sont les suivantes :

- Favoriser la diversité culturelle
- Lutter contre les discriminations et agir pour l'intégration
- Renforcer la lutte contre toutes les formes de racisme
- Organiser l'exercice du droit de porter un signe religieux ou philosophique et l'égalité de traitement entre les cultes et mouvements philosophiques

## Les priorités et propositions d'Ecolo

### PRIORITE 1 : RECONNAITRE LA DIVERSITE CULTURELLE

#### Proposition : Favoriser la reconnaissance des associations

On peut louer la richesse associative de notre pays : de nombreuses associations se créent et par le travail qu'elles effectuent renforcent le lien social entre les citoyens. Cependant, toutes ne peuvent se reposer uniquement sur du travail bénévole. Certaines finissent donc par rentrer dans les critères qui permettent d'obtenir un subventionnement structurel (jeunesse, éducation permanente, cohésion sociale, etc.) et d'autres, volontairement ou non, ne s'insèrent pas dans ce cadre.

C'est le cas de nombreuses associations communautaires (organisant des projets inclusifs, avec les voisins, d'autres associations, etc.), qui, malgré un travail souvent reconnu, ne peuvent prétendre à aucune aide financière puisqu'elles ne se rattachent à aucun pilier traditionnel de la société belge et puisque, du côté francophone, on ne reconnaît pas encore l'organisation des « minorités » en soit.

Il convient dès lors d'envisager un recensement puis une évaluation objective de ces initiatives communautaires afin d'envisager les politiques de soutien à mener pour favoriser leur travail et l'émancipation de leurs membres.

Pour Ecolo, cette reconnaissance passe aussi par une représentativité culturelle dans les émissions radios, les centres culturels, etc. mais aussi via l'ouverture d'un musée des immigrations.

#### Proposition : Créer un forum de la diversité

La Flandre a, depuis plusieurs années, de manière très volontariste, organisé l'accueil des personnes étrangères et la reconnaissance des minorités de manière structurée et transversale. Le *minderhedenforum*<sup>6</sup> assure la communication avec les groupes cibles et leurs organisations ainsi que leur implication dans la politique des minorités. A partir de sa position indépendante, il suit la politique d'intégration flamande. Tout n'y est évidemment pas parfait mais il convient de s'en inspirer.

En effet, ces questions ne peuvent être traitées politiquement, comme cela a été trop souvent fait du côté bruxellois et wallon, par la dispersion, voire le saupoudrage des moyens ou encore la reconnaissance d'associations ethniques ou culturelles sans véritable cadre autre que la bonne volonté ou la proximité de l'autorité de tutelle.

---

<sup>6</sup> En accord avec le rapport de la Commission du dialogue interculturel (2005) et celui des Assises de l'interculturalité (2010) et en phase avec le mouvement antiraciste flamand. Notons qu'il existe déjà un « Forum des Migrants » mais qui s'occupe plus spécifiquement des questions liées à la migration. Il nous paraît toutefois nécessaire d'intégrer ce forum dans notre proposition de Forum de la diversité.

Ecolo est donc pour la création d'une instance semblable au *Minderhedenforum*, une coupole des associations représentantes des différentes minorités et une interface entre les différentes composantes associatives et les pouvoirs publics. C'est en structurant et en reconnaissant ces initiatives que les pouvoirs publics auront des interlocuteurs crédibles et efficaces pour envisager et affiner les différentes politiques menées avec ces publics.

Cette logique de structuration doit également permettre l'échange d'expertise, d'informations, l'identification des besoins, la création d'initiatives mélangeant des membres d'associations représentatives de minorités et d'autres associations.

### **Proposition : Revisiter régulièrement les questions du vivre ensemble**

Ecolo souhaite la mise en place, tous les 5 ans, d'un large échange entre les différentes composantes de la société belge (société civile, syndicats, forum de la diversité ...), autour des multiples questions que pose la rencontre entre différentes cultures. Cette rencontre, organisée de manière régulière, publique et transparente, aurait pour objectifs d'évaluer et d'analyser les questions interculturelles et de formuler des recommandations aux différents niveaux de pouvoir, sur le mode d'un conseil d'avis classique.

### **Proposition : Engager un travail de mémoire et de reconnaissance avec les anciennes colonies**

La Belgique a une histoire et des liens singuliers avec plusieurs pays d'Afrique centrale. Que ce soit au niveau individuel ou institutionnel, il est encore parfois sensible d'aborder la question de la colonisation de ces pays. Or, de nombreux belges et migrants (de RDC, du Rwanda, du Burundi ...) et qui vivent en Belgique, ne se sentent ni compris ni reconnus dans la manière dont est présentée l'histoire de la colonisation belge.

Ecolo propose la mise en place d'une commission d'historiens belges et africains dans l'objectif d'établir un rapport sur la période coloniale sur lequel le parlement pourra se baser pour envisager une reconnaissance du passé colonial. Ce travail de mémoire est en effet important à mener, tant pour les individus que pour les groupes, car pour construire un avenir commun, il faut oser aborder ce passé commun. Un travail historique critique sur la question coloniale doit être mené afin de permettre aux nouvelles générations de comprendre leur histoire. Ainsi, un travail transversal doit être envisagé dans les écoles – en particulier dans l'enseignement de l'histoire – les associations, les espaces culturels et les musées.

Par ailleurs, en Belgique, le patrimoine témoigne d'une histoire, de l'idéologie d'une époque et porte donc un message qui n'est pas neutre. Pour rétablir les faits historiques associés au patrimoine, les monuments doivent être accompagnés d'une explication du contexte faisant l'analyse critique du rôle de chacun durant ces périodes.

### **Proposition : Favoriser la rencontre et le dialogue**

Les pouvoirs publics peuvent mettre en place de nombreuses politiques pour encourager le dialogue interculturel, défendre les principes fondamentaux ou intervenir, via la justice, en cas d'enfreinte à la loi. Mais la majorité des questions interculturelles se posent entre individus – à un niveau local, à l'échelle d'une entreprise, d'un groupe – et peuvent souvent se régler par le dialogue.

Pour de nombreux citoyens, la convivialité et l'échange sont des éléments qui importent dans la vie de tous les jours mais qui peuvent aussi rapidement être mis à mal à cause d'incompréhensions ou de préjugés réciproques. Un simple dialogue suffit souvent à lever les incompréhensions et à aplanir les différends. Mais encore faut-il que les conditions du dialogue soient réunies.

Ecolo souhaite donc favoriser l'émergence de médiateurs interculturels, dans les communes, les écoles, les entreprises, les lieux publics, etc. Il ne s'agit pas nécessairement de personnel supplémentaire mais de former le personnel existant. Dans le même ordre d'idée, Ecolo veut également instaurer un cadre de dialogue permettant aux acteurs locaux d'aborder sereinement les questions interculturelles. Il s'agit de faciliter la faculté des acteurs locaux d'examiner par eux-mêmes les demandes visant à prendre en compte la diversité, de les discuter, de les accepter, de trouver un compromis ou de les refuser si les conséquences pratiques qu'elles engendrent sont inacceptables ou qu'elles entrent en tension avec certains principes. Aujourd'hui, en l'absence de procédures favorisant le dialogue, ces demandes peuvent être perçues comme des revendications inappropriées, et leur refus comme une forme d'intolérance.

Dans une même logique, nous pensons que les futurs policiers<sup>7</sup>, enseignants, avocats, assistants sociaux, etc. devraient recevoir une formation à l'interculturalité dans leur cursus respectif.

## **PRIORITE 2 : LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET AGIR POUR L'INTEGRATION**

L'égalité des chances est loin d'être une réalité en Belgique : aux inégalités sociales s'ajoutent une série de discriminations sur base de la supposée race, de la religion, de la culture, etc. Elles se traduisent par des difficultés d'accès à l'emploi, à un logement décent ou encore à des lieux ou moments de divertissements.

Dans le domaine de l'emploi, une personne d'origine étrangère a plus de probabilité d'être sans emploi. Notons la double discrimination vécue par les femmes d'origine étrangère dont le taux de chômage est le plus élevé.

Mais les discriminations restent difficiles à établir. Toute action de politique publique qui se veut efficace doit commencer par poser un diagnostic et se baser sur une évaluation concrète de la situation, pas sur des impressions ou des témoignages. Une vision objective de la situation fait actuellement défaut en Belgique. Il convient dès lors d'instaurer un outil de mesure de la discrimination liée à l'origine et non à la nationalité, puisque de nombreuses personnes de nationalité belge mais d'origine étrangère restent victimes de la discrimination.

### **Proposition : Adopter une directive en matière de discrimination**

Au niveau européen, il y a actuellement une directive « race »<sup>8</sup> qui interdit la discrimination raciale tant dans le domaine de l'emploi que des biens et services ainsi qu'une directive emploi<sup>9</sup> qui interdit la discrimination sur base de l'âge, du handicap, des convictions philosophiques et religieuses et de l'orientation sexuelle.

Il n'existe donc aucune directive qui interdit explicitement la discrimination sur base de l'âge, du handicap, des convictions philosophiques et religieuses ou de l'orientation sexuelle dans le domaine des biens et services (logement, transports, banques et assurances, loisirs, HORECA ...). Une directive « horizontale » devrait inclure ces formes de discriminations.

Le dispositif légal belge, qui repose sur la loi antidiscrimination du 10 mai 2007 et des décrets, couvre déjà l'interdiction de la discrimination dans les biens et services et ce pour l'ensemble des critères protégés. Il va donc plus loin que le prescrit européen. Toutefois, l'adoption d'une directive horizontale présente un intérêt pour la Belgique. En effet, cette disposition permettrait de saisir la Cour de Justice de l'Union Européenne en vue de faire poser des questions préjudicielles et d'obtenir des décisions de principe en cas de discrimination.

---

<sup>7</sup> Actuellement, les policiers peuvent, sur base volontaire et avec l'accord de leur chef, suivre une formation à la diversité. Ecolo estime qu'au moins une personne par zone de police devrait avoir suivi cette formation.

<sup>8</sup> 2000/43.

<sup>9</sup> 2000/78.

## Proposition : Evaluer la loi anti-discrimination

La loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines discriminations est un outil important dans l'arsenal législatif belge. Elle interdit la discrimination fondée sur l'âge, l'orientation sexuelle, l'état civil, la naissance, la fortune, la conviction religieuse ou philosophique, la conviction politique, la conviction syndicale, la langue, l'état de santé actuel ou futur, un handicap, une caractéristique physique ou génétique ou l'origine sociale.

La loi prévoit une évaluation de son application et de son effectivité, laquelle n'a jamais eu lieu. Pour Ecolo, cette évaluation par des experts est nécessaire pour lutter efficacement contre les discriminations, et assurer l'adéquation du cadre légal avec la réalité de terrain.

## Proposition : Développer et recourir aux statistiques relatives à l'origine culturelle

Pour mesurer ces discriminations, mettre sur pied des corrections et évaluer l'efficacité des politiques, la mise à disposition d'outils d'objectivation des discriminations est indispensable, tout en préservant les principes de confidentialité et de respect de la vie privée. Ecolo prône ainsi le recours à l'utilisation de statistiques relatives à l'origine culturelle des personnes (appelées « statistiques ethniques » ou « culturelles ») dans le domaine de l'enseignement et de l'emploi (tant à l'embauche que dans le parcours professionnel)<sup>10</sup>.

Ecolo entend par ailleurs étendre le recours aux tests de simulation peu utilisés actuellement à cause de leur complexité (il faut deux personnes qui ont toutes les caractéristiques communes, sauf le facteur potentiellement concerné) et l'absence de structures qui ont les moyens de les réaliser.

## Proposition : Construire un vrai parcours d'accueil pour les primo-arrivants

Les personnes qui arrivent aujourd'hui en Belgique sont confrontées à une complexité institutionnelle et administrative. Elles méconnaissent généralement les dispositifs sociaux, ainsi que leurs droits et leurs responsabilités. Cette situation ralentit, voire empêche, le processus d'intégration. La non-connaissance d'une des langues nationales liée aux difficultés que connaît le marché de l'emploi est un frein supplémentaire dans le parcours que doivent entreprendre les migrants.

Il existe toujours des entraves à la vie, au travail, à la participation politique pour les migrants résidant en Europe. Au sein de l'OCDE, la Belgique est l'un des pays dans lesquels les disparités sur le marché du travail entre les immigrés et les nationaux sont les plus importantes. Le taux d'emploi est inférieur à celui des Belges et le taux de chômage supérieur. Les migrants sont également surreprésentés dans les emplois dits précaires et l'emploi ouvrier. Si les problèmes d'emploi recouvrent évidemment des caractéristiques propres, spécialement en période de ralentissement économique, il apparaît comme évident que la personne qui vient d'arriver, qui ne connaît pas la langue et qui n'appréhende pas les codes liés à la vie en Belgique cumulera les obstacles avant d'obtenir un emploi, d'être autonome socialement et financièrement.

---

<sup>10</sup> Dans son rapport de janvier 2013 sur les discriminations, l'IWEPS recommandait cette mesure car « cette précieuse source statistique nécessite des améliorations à travers la prise en considération de variables supplémentaires, non actuellement disponibles, telles que le pays de naissance des individus, leur niveau d'éducation, le lieu d'obtention des diplômes, la durée du séjour sur le territoire belge en ce qui concerne les travailleurs immigrés et étrangers, la maîtrise des langues, la catégorie socioprofessionnelle des parents et leur lieu de naissance. Ces caractéristiques individuelles sont indispensables pour identifier les facteurs déterminants le désavantage de certains groupes sociaux sur le marché du travail et évaluer l'ampleur des discriminations à l'égard des personnes étrangères », in « Étude sur la discrimination en Belgique et en Wallonie : analyse des positions sur le marché du travail selon le genre et la nationalité », IWEPS, Janvier 2013.

Ecolo plaide pour un vrai parcours d'accueil structuré<sup>11</sup> et construit sur les logiques de l'éducation permanente. Ce parcours doit être l'occasion d'une reconnaissance des migrants par la société et viser une pleine participation active des migrants au sein de celle-ci. Il ne peut être considéré comme un dispositif qui serait une réponse globale et définitive aux problématiques liées à l'accueil des migrants.

L'accueil, l'intégration au sein d'une société, est un processus long et complexe, qui nécessite volonté et moyens de toutes les parties : le migrant, les pouvoirs publics mais aussi la société dans son ensemble.

Par parcours d'accueil, nous entendons un processus interactif au cours duquel les autorités proposent aux migrants un programme spécifique individualisé leur permettant de renforcer leur autonomie, via un accompagnement individuel, des cours de langue et des cours de citoyenneté. Le tout en misant sur les pédagogies actives et l'éducation par les pairs quand cela est possible.

Pour parvenir à un parcours qui réponde réellement aux besoins tant des primo-arrivants que de la société d'accueil, Ecolo souhaite particulièrement :

- que le travail d'élaboration de ces politiques soit également construit avec les associations de migrants, qui sont riches d'une expérience en la matière ;
- que les moyens soient en adéquation avec les objectifs attendus ;
- que la dimension citoyenne et interculturelle soit au centre du dispositif ;
- éviter au maximum, au niveau de l'accès au parcours d'accueil, les discriminations liées au statut et à l'origine des migrants ;
- assurer un maximum de cohérence dans le parcours entre les trois régions - tant au niveau des public-cibles que des objectifs pédagogiques liés aux contenus).

### **Proposition : Favoriser l'apprentissage des langues d'origine et ouvrir ces cours à chacun**

Des cours de langues d'origine (Programme LCO) existent. Ecolo souhaite explorer la piste du renforcement des langues d'origine des élèves d'origine étrangère dès lors qu'il est prouvé que cet apprentissage facilite celui des autres langues (français, néerlandais...). Le renfort des compétences linguistiques globales permettrait aussi de mieux réussir le parcours scolaire et de supprimer l'un des freins à la discrimination.

Ces cours ne doivent pas être limités aux personnes d'origine étrangère mais peuvent justement devenir des lieux de mixité.

En parallèle, Ecolo entend renforcer l'apprentissage des langues officielles de la Belgique (dont le cours de français langue étrangère FLE) auprès des primo-arrivants et de la population en général.

### **Proposition : Améliorer les procédures des équivalences de diplômes étrangers**

Demander une équivalence de diplôme, pour chercher un emploi, poursuivre des études ou une formation est une démarche compliquée, longue et chère en Belgique francophone<sup>12</sup>. En sus du montant exigé pour introduire son dossier de demande (à partir de 124 €), les décisions rendues ne permettent pas toujours de comprendre comment celles-ci ont été prises.

---

<sup>11</sup> Selon la définition du Centre pour l'Égalité des Chances : « une politique d'accueil adéquat des primo-arrivants doit viser à ce que ceux-ci participent de manière optimale à la société dans toutes ces facettes: logement, emploi, enseignement, services, loisirs [...], droit à l'expression [...] ».

<sup>12</sup> Désormais, du côté de la Communauté flamande, la demande d'équivalence est également payante mais certaines catégories sociales en sont exemptées.

Il est donc nécessaire de diminuer le coût de cette demande, au moins pour les allocataires sociaux ou les bénéficiaires de l'assurance chômage et de rendre public les rapports d'expertise sur l'état d'enseignement sur lesquels se basent les reconnaissances ou non des équivalences. Il apparaît également essentiel que les personnes puissent obtenir des réponses rapides, transparentes, correctement justifiées et que tous les documents originaux exigés soient restitués en fin de procédure.

Enfin, il conviendrait également d'améliorer la cohérence des positions entre la Flandre et la Wallonie.

### **Proposition : Permettre l'accès aux emplois publics à toutes les nationalités**

Ecolo souhaite également que les emplois des services publics de l'ensemble des niveaux de pouvoir soient ouverts à toutes les nationalités, y compris ceux qui sont ressortissants d'un pays non membre de l'Union européenne, comme c'est déjà le cas en Région bruxelloise, en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles (y compris dans l'enseignement), grâce au travail d'Ecolo.

Conformément au droit européen, cette ouverture s'applique aux emplois qui ne comportent pas de participation directe ou indirecte à l'exercice de la puissance publique et aux fonctions qui n'ont pas pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat ou des autres collectivités publiques.

### **Proposition : Déployer des services publics reflétant la diversité**

Ecolo considère que les pouvoirs publics doivent constituer une référence dans leur rôle d'employeur, notamment en termes d'ouverture aux diversités culturelles. Dans ce cadre, Ecolo soutient tout particulièrement :

- Le développement d'une administration diversifiée, représentative de ses usagers, par la mise en place d'une politique de gestion des ressources humaines qui s'inscrit dans le respect des différences et qui cherche à s'enrichir de ces différences. A l'instar de ce qui a été impulsé par les Ministres écologistes sous cette législature dans les administrations régionales wallonne et bruxelloise, et en Fédération Wallonie-Bruxelles, Ecolo souhaite que tout service à vocation publique reflète davantage la composition plurielle de la société par la mise sur pied de plans d'actions de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité ;
- La sensibilisation, dans tous les rouages de la fonction publique, à une intégration accrue des personnes étrangères ou d'origine étrangère, tant en leur qualité d'usagers que d'acteurs des services publics.

### **Proposition : Évaluer et étendre le droit de vote des étrangers non européens**

L'inscription des étrangers sur les listes des électeurs constitue un enjeu démocratique et de citoyenneté important. La participation des étrangers européens et non européens aux élections communales de 2012 fut faible, malgré les campagnes d'information et de sensibilisation. Une évaluation plus approfondie devrait être menée pour mieux comprendre les freins à la mobilisation.

Ecolo souhaite l'élargissement du droit de vote des étrangers résidant depuis au moins 5 ans en Belgique, aux autres niveaux de pouvoirs<sup>13</sup>.

---

<sup>13</sup> Pour en savoir plus sur les propositions d'Ecolo à ce sujet, voir Chapitre « Démocratie et éthique politique ».



## Proposition : Garantir l'égalité citoyenne pour nos ressortissants à l'étranger

Aujourd'hui, des citoyens sont incarcérés dans leur pays d'origine où leurs droits fondamentaux sont bafoués et ce, dans l'indifférence des autorités diplomatiques et consulaires belges. Des femmes belges subissent, dans leur pays d'origine, des législations familiales discriminatoires, suite à un mariage, un divorce, un héritage, une adoption sans que les autorités belges ne les assistent dans leurs démarches.

Les autorités diplomatiques et consulaires invoquent la double-nationalité de ces ressortissants pour ne pas leur porter assistance. Or, lorsque qu'un ressortissant belge – qui n'a pas de double nationalité – est inculpé et incarcéré dans un pays tiers, la Belgique intervient diplomatiquement pour assurer le respect de ses droits fondamentaux.

L'indifférence des autorités belges à l'égard de leurs propres ressortissants a provoqué chez de nombreux Belges le sentiment d'être, en fait, des citoyens de seconde zone. Pour Ecolo, la double-nationalité ne peut en aucun cas être considérée comme une semi-citoyenneté. Ecolo réaffirme donc avec force l'égalité des citoyens indépendamment de leur origine, de leur religion ou de leur conviction philosophique. Chacun doit avoir un égal accès à la jouissance des droits – y compris celle à une assistance consulaire – et des libertés. Ecolo exige des autorités diplomatiques une assistance consulaire immédiate en faveur de nos concitoyens emprisonnés au mépris de leurs droits fondamentaux.

## PRIORITE 3 : RENFORCER LA LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES DE RACISME

Le racisme, c'est faire coïncider des caractéristiques générales ou spécifiques négatives à un groupe. Cela se concrétise par des traitements inégaux, des violences et des insultes, qui frappent des groupes entiers. Ce sont ces minorités qui sont discriminées – chacune selon des dynamiques particulières – et non de simples individus. Pour Ecolo, la reconnaissance des minorités ethnoculturelles participe de la refondation nécessaire de l'antiracisme. La promotion du vivre ensemble et de la diversité est évidemment nécessaire mais n'est pas suffisante pour faire reculer le racisme.

Ecolo a toujours lutté contre le racisme et constate que celui-ci a tendance à se développer de manière inquiétante en période de crise. Il se répand parallèlement à la croissance des inégalités dans notre société. Tous les jours, des citoyens issus de l'immigration font l'expérience de l'humiliation et du mépris par leur simple apparence. La panne de l'ascenseur social dans les quartiers populaires ajoutée à ce mépris quotidien provoque chez bon nombre de personnes un sentiment de révolte qui peut se traduire dans certains cas par une forme de repli communautaire.

La lutte contre le racisme et les discriminations ne peut être reléguée au second plan. Ecolo entend porter de front la justice sociale et la lutte contre le racisme.

## Proposition : Organiser un Plan interfédéral d'actions pour lutter contre le racisme

De nombreuses recherches ainsi que les rapports du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme (CECLCR) démontrent que la discrimination raciale, le racisme, l'inégalité sur base de l'origine ou de la nationalité sont toujours des réalités et que s'y attaquer nécessite une approche concertée et coordonnée<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> Ce sont aussi les conclusions de la conférence mondiale contre le racisme de Durban en 2001 et de la Conférence d'examen de Genève en 2009, qui recommandaient aux États d'adopter un plan national de lutte contre le racisme.

C'est dans cet esprit qu'Ecolo propose l'adoption d'un Plan d'action interfédéral de lutte contre le racisme. La lutte contre le racisme doit être à l'agenda de l'ensemble des gouvernements et se mener en concertation avec les acteurs associatifs et de terrain.

### **Proposition : Soutenir l'associatif luttant contre le racisme**

La dispersion des moyens et la difficulté à en obtenir ne permet pas de mener un combat critique du racisme. Une refondation de l'antiracisme ne peut faire l'économie d'une réflexion sur les acteurs de la lutte contre le racisme. La lutte contre le racisme a longtemps été animée par les secteurs progressistes de la société belge. Ecolo y a contribué depuis ses débuts. Toutefois, nous pensons qu'il est aujourd'hui impératif d'inclure dans les différents dispositifs de lutte contre le racisme les personnes issues de l'immigration. Les premières victimes du racisme doivent aussi être les acteurs de leur propre émancipation. Pour faire converger toutes les forces positives, il est indispensable de dépasser la structuration associative pilarisée traditionnelle.

### **Proposition : Garantir la liberté d'expression, lutter contre la (cyber)haine**

Ecolo refuse avec force l'idée d'une hiérarchie entre les racismes. Les différentes formes de racisme doivent être combattues de front.

Cela étant, à côté de l'antisémitisme qu'il faut, plus que jamais, continuer à combattre, s'est développée l'islamophobie (ou racisme anti-musulman). Ils s'appuient sur une parole raciste de plus en plus libérée et dangereuse pour la cohésion sociale. Outre des actions concrètes et la systématisation de l'application des lois contre le racisme et la xénophobie, il est nécessaire de soutenir les associations de proximité.

Il est néanmoins utile de rappeler que, pour Ecolo, la critique d'une religion ou de la politique d'un Etat étranger ne peut être automatiquement assimilée à du racisme. Par ailleurs, la lutte contre le racisme ne doit pas limiter le principe de la liberté d'expression.

Le phénomène de la cyber-haine se développe également<sup>15</sup>. S'il est difficile d'agir sur le contenu de certains sites, les responsabilités des hébergeurs, des modérateurs, etc. existent bel et bien en droit belge. Il est donc nécessaire de poursuivre les différentes campagnes de sensibilisation et d'information, notamment à leur égard, mais aussi du grand public.

## **PRIORITE 4 : ORGANISER L'EXERCICE DU DROIT DE PORTER UN SIGNE RELIGIEUX OU PHILOSOPHIQUE ET L'EGALITE DE TRAITEMENT ENTRE LES CULTES ET MOUVEMENTS PHILOSOPHIQUES**

### **Proposition : Organiser l'exercice du droit de porter un signe religieux ou philosophique**

La question des signes religieux ou philosophiques est particulièrement complexe et sensible. En particulier, la question du foulard islamique semble depuis quelques années cristalliser toutes les tensions et les incompréhensions liées à la différence culturelle et religieuse. Ecolo propose d'appréhender ce problème dans un esprit de respect du droit, d'ouverture et de compromis, fidèle

---

<sup>15</sup> Le CECLCR rappelle que seuls « les propos qui incitent d'autres personnes à la haine, à la violence ou à la discrimination sur base des critères protégés par la loi, constituent une infraction passible de poursuites. Les propos négationnistes sont aussi punissables par la loi ».

aux valeurs démocratiques et aux libertés fondamentales qui doivent être sans cesse réaffirmées, de manière intransigeante contre toutes les formes de radicalismes.

Ecolo s'inscrit pleinement dans les principes de liberté individuelle, de liberté religieuse et d'égalité des sexes garantis par la Constitution belge, la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et les Conventions internationales, en ce qui concerne le port de signes religieux et philosophiques, et plus particulièrement le foulard. Ecolo souhaite que les personnes qui font le choix de porter un foulard ne soient plus considérées comme des personnes a priori incapables et soumises, qui devraient le retirer pour prouver leur capacité à être pleinement citoyennes responsables.

Une interdiction pure et simple n'apporterait donc pas de réponse aux difficultés posées et risquerait, au contraire, d'aboutir à une situation d'exclusion et de repli sur soi. Au-delà, elle mettrait notre pays en infraction par rapport aux textes internationaux qui protègent les droits fondamentaux. Il convient toutefois d'examiner comment organiser l'exercice de ce droit dans les contextes spécifiques de l'école et des services publics.

### **A l'école**

L'école doit être avant tout un lieu d'inclusion et d'apprentissage de l'émancipation. Il convient par ailleurs de lutter contre toute forme de ghettoïsation. Dans ce contexte, Ecolo souhaite soutenir le libre choix de porter ou non un signe convictionnel dès lors que la ou le jeune est capable de le poser en toute liberté. La notion de « capacité de discernement » entraîne dès lors une interdiction du port d'un signe convictionnel dans l'enseignement primaire, ainsi que dans l'enseignement secondaire jusqu'à un niveau d'enseignement qu'il convient de définir collectivement, moyennant l'obligation de respecter les règles définies.

Cette autorisation n'entrave en rien le suivi du parcours scolaire. Celui-ci reste un droit et une obligation pour toutes et tous, et ce dans son intégralité. Il n'est donc pas question d'autoriser la non-fréquentation de certains cours (cours de sciences, cours d'éducation physique), ni d'adopter des attitudes qui vont à l'encontre du vivre ensemble (refus de la mixité), ni d'autoriser la moindre attitude de prosélytisme.

Parallèlement, Ecolo condamne toute pression visant à ce qu'un jeune porte un signe philosophique ou religieux contre son gré. Tout jeune doit pouvoir dénoncer ces pressions et en être protégé. Certains services (de médiation, AMO, centres de planning familial ...) disposent des capacités permettant d'instaurer le dialogue au sein d'une famille. Un des rôles de l'école est d'informer les jeunes de l'existence de tels services.

### **Dans la fonction publique**

Ecolo ne veut pas opposer le principe de liberté religieuse à celui d'obligation de neutralité du service rendu au citoyen par un agent public. La neutralité garantit au citoyen d'être traité sans discrimination liée notamment à ses convictions idéologiques ou philosophiques.

Moyennant le respect de certaines conditions, la neutralité et l'impartialité dans la fonction publique ne sont toutefois pas incompatibles avec les principes de liberté d'expression et religieuse. Au contraire, conformément à la jurisprudence de la Convention européenne des droits de l'homme, une interdiction généralisée du port de signes religieux ou philosophiques dans la fonction publique apparaît excessive au regard des droits constitutionnels et représenterait certainement une discrimination à l'embauche supplémentaire pour des femmes qui en subissent souvent déjà trop. Il convient de justifier l'interdiction par une évaluation concrète des fonctions.

Ecolo soutient l'interdiction du port de signes convictionnels pour les métiers investis d'une fonction ou d'un rôle d'autorité pour le public ou une partie du public (police, justice, armée, enseignants ...), dès lors qu'il faut assurer l'impartialité mais aussi l'apparence d'impartialité du service public, afin que les membres du personnel portant des signes convictionnels ne suscitent pas auprès du public le sentiment qu'ils n'exercent pas leur fonction de manière impartiale.

## **Dans les assemblées parlementaires, les conseils provinciaux, communaux et de CPAS**

S'il y a bien un lieu où l'on accède grâce à ses convictions, ce sont les assemblées. Légiférer pour interdire le port de tout signe convictionnel dans une assemblée élue nous paraît donc incohérent et en contradiction avec la jurisprudence européenne en matière de libertés fondamentales.

### **Proposition : Atteindre une égalité de traitement entre les cultes et les mouvements philosophiques**

On ne peut se référer continuellement à la neutralité de l'État sans s'assurer qu'il y a un traitement égal de celui-ci envers les cultes reconnus. Dès lors que des cultes rencontrent les attentes de la Constitution quant aux religions et philosophies, pour Ecolo, ils doivent être traités comme les autres cultes reconnus et la laïcité organisée, à égalité de droits et de devoirs.

Ecolo souhaite une réforme du système actuel de financement des cultes afin de traiter toutes les communautés confessionnelles et non confessionnelles de façon égale. En ce sens, Ecolo est favorable à une consultation anonyme réalisée tous les cinq ans ; le résultat de l'enquête établirait l'importance relative de chaque culte ou mouvement philosophique.

De même, comme cela est possible pour les différents courants chrétiens d'être reconnus de manière spécifique (culte catholique, culte orthodoxe, culte protestant, culte anglican), Ecolo souhaite évaluer la possibilité de reconnaître la diversité des autres cultes tant que ceux-ci rencontrent les conditions de la loi.

Par ailleurs, le Bouddhisme n'est toujours pas reconnu en Belgique. Ecolo souhaite que le processus visant à une reconnaissance complète soit finalisé.

Enfin, en Région bruxelloise, Ecolo a rendu possible d'être enseveli sans cercueil et en pleine terre. Cette possibilité doit être étendue en Wallonie également.

### **Proposition : Développer un islam de Belgique**

Ecolo souhaite la construction d'un islam de Belgique auto-organisé par les citoyens de confession musulmanes, sans ingérence ni de l'Etat ni des institutions étrangères, gouvernementales ou non. Depuis quelques années, le gouvernement fédéral – par l'intermédiaire des ministres de la Justice successifs – a choisi d'encourager la sous-traitance de la gestion de l'islam aux ambassades étrangères. Il faut rompre avec cette logique dangereuse des influences externes. Les musulmans sont pour la plupart des citoyens belges, il convient de leur permettre d'organiser leur culte à partir des réalités qu'ils vivent au quotidien, c'est-à-dire celles de leur société, la société belge.

Dans le respect absolu de la neutralité de l'Etat et de la non-ingérence politique dans les affaires religieuses, des forces progressistes veulent construire un Exécutif belge des musulmans de Belgique. Cela doit se faire en assurant une représentation des femmes, des jeunes et des minorités ethnico-religieuses de l'islam, actuellement absents de la direction de l'Exécutif.

Ecolo souhaite permettre la formation d'imams en Belgique, des imams qui maîtrisent une des langues nationales et qui sont au fait des réalités vécues par les croyants. A défaut, les mosquées n'auront nul autre choix que de recourir à des imams déconnectés des réalités belges.

Enfin, aujourd'hui trop peu de mosquées sont reconnues par les pouvoirs publics pour une série de raisons. En collaboration avec les associations et les personnes concernées, le cadre juridique doit être évalué et amélioré pour éviter les lenteurs administratives telles qu'elles sont connues aujourd'hui.

**TABLE DES MATIERES**

**VIVRE ENSEMBLE**

**Pour une société interculturelle**

<b>ÉTAT DES LIEUX ET HORIZON POLITIQUE .....</b>	<b>1</b>
ÉTAT DES LIEUX.....	1
<b>L’HORIZON POLITIQUE D’ÉCOLO .....</b>	<b>2</b>
Les lignes de force du projet d’Ecolo .....	3
<b>LES PRIORITES ET PROPOSITIONS D’ÉCOLO .....</b>	<b>3</b>
<b>PRIORITE 1 : Reconnaître la diversité culturelle.....</b>	<b>3</b>
Proposition : Favoriser la reconnaissance des associations .....	3
Proposition : Créer un forum de la diversité.....	3
Proposition : Revisiter régulièrement les questions du vivre ensemble.....	4
Proposition : Engager un travail de mémoire et de reconnaissance avec les anciennes colonies.....	4
Proposition : Favoriser la rencontre et le dialogue .....	4
<b>PRIORITE 2 : Lutter contre les discriminations et agir pour l’intégration .....</b>	<b>5</b>
Proposition : Adopter une directive en matière de discrimination .....	5
Proposition : Evaluer la loi anti-discrimination .....	6
Proposition : Développer et recourir aux statistiques relatives à l’origine culturelle .....	6
Proposition : Construire un vrai parcours d’accueil pour les primo-arrivants .....	6
Proposition : Favoriser l’apprentissage des langues d’origine et ouvrir ces cours à chacun .....	7
Proposition : Améliorer les procédures des équivalences de diplômes étrangers.....	7
Proposition : Permettre l’accès aux emplois publics à toutes les nationalités .....	8
Proposition : Déployer des services publics reflétant la diversité .....	8
Proposition : Évaluer et étendre le droit de vote des étrangers non européens .....	8
Proposition : Garantir l’égalité citoyenne pour nos ressortissants à l’étranger .....	9
<b>PRIORITE 3 : Renforcer la lutte contre toutes les formes de racisme .....</b>	<b>9</b>
Proposition : Organiser un Plan interfédéral d’actions pour lutter contre le racisme .....	9
Proposition : Soutenir l’associatif luttant contre le racisme .....	10
Proposition : Garantir la liberté d’expression, lutter contre la (cyber)haine.....	10
<b>PRIORITE 4 : Organiser l’exercice du droit de porter un signe religieux ou philosophique et l’égalité de traitement entre les cultes et mouvements philosophiques .....</b>	<b>10</b>
Proposition : Organiser l’exercice du droit de porter un signe religieux ou philosophique .....	10
A l’école .....	11
Dans la fonction publique.....	11
Dans les assemblées parlementaires, les conseils provinciaux, communaux et de CPAS .....	12
Proposition : Atteindre une égalité de traitement entre les cultes et les mouvements philosophiques ..	12
Proposition : Développer un islam de Belgique.....	12